



INSTALLATEUR - MAINTENEUR DE POMPE À CHALEUR

PUBLIC CONCERNÉ

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

En contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Pour la période en entreprise, la nomination d'un tuteur est obligatoire.

PRÉ-REQUIS

- > Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre inscrit dans le RNCP, de niveau 4 ou supérieur, dans les filières suivantes : Génie climatique et sanitaire, Froid et climatisation, Électricité

Ou

- > Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le génie climatique, la plomberie, l'électricité ou en tant que frigoriste, avec une activité continue

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 455 heures de formation au centre (d'octobre à juillet)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Installateur – Mainteneur de pompe à chaleur (Classement du CQP au Niveau III – Position 1 – 210 Convention Collective Nationale Ouvriers du bâtiment)

OBJECTIFS

- > Étudier et vérifier le dossier
- > Préparer et organiser la réalisation du chantier
- > Réaliser l'installation
- > Mettre en service et régler
- > Faire une intervention de maintenance préventive
- > Dépanner : Diagnostiquer et réparer
- > Communiquer

CONTENU

Préparer une intervention

- > Module 1.1 : Étudier et vérifier le dossier
- > Module 1.2 : Préparer et organiser la réalisation du chantier

Réaliser et mettre en service une installation

- > Module 2.1 : Réaliser l'installation
- > Module 2.2 : Mettre en service et régler

Réaliser une opération de maintenance

- > Module 3.1 : Faire une intervention de maintenance préventive
- > Module 3.2 : Dépanner : Diagnostiquer et réparer

Communiquer avec les différents acteurs d'une intervention

- > Module 4.1 : Communiquer

Domaine professionnel :

- > Typologie des installations des pompes à chaleur
- > Dossier d'exécution des ouvrages
- > Les appareils de mesures
- > Principaux matériels et matériaux disponibles sur le marché et leurs principes de fonctionnement et de mise en œuvre.
- > Base de l'électricité, de l'aérodynamique, du fluide, de la thermodynamique
- > Les schémas fluidiques, électriques, les symboles sur plan
- > Les réglementations, les normes et les règles de l'art.
- > La prévention des risques professionnels
- > Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco responsabilité
- > Les systèmes constructifs du bâtiment
- > Interfaces avec d'autres corps de métiers
- > Outillages, équipements de sécurité et de contrôle.
- > Habilitation électrique correspondant au niveau d'intervention
- > Régulation des installations
- > Appareils de mesures, outils informatiques, de sécurité ou de régulation
- > Gestion de la qualité
- > Dossier des ouvrages exécutés
- > Maintenance préventive
- > Communication écrite et orale

Qualité – Sécurité – Environnement :

- > Préparation à l'habilitation électrique BR conformément à la norme NF C 18-510
- > Préparation à la qualification RGE QualiPAC Chauffage & ECS
- > Préparation à l'attestation d'aptitude - Manipulation des fluides frigorigènes

LIEU(X) DE FORMATION

Sarthe : Le Mans

Horaires : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
Du lundi au vendredi

EFFECTIF

MINI : 10 apprenants par groupe

MAXI : 12 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance :

1 semaine en centre de formation

2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Octobre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS

8699€ nets de taxe

Formation éligible à une prise en charge au titre de la formation professionnelle continue :

Nous contacter pour + d'infos

INFOS ET INSCRIPTIONS

- > Modalités d'inscription
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa72.com

Si le salarié possède déjà l'attestation « Manipulation des fluides frigorigènes », il sera dispensé de ce module. Nous contacter pour + d'infos

Votre correspondant(e)

Mme Nathalie CHESNE

Coordnatrice Formation Continue

☎ : 02 43 39 98 49

✉ : nathalie.chesne@ccca-btp.fr

MODALITES PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

La formation combine :

- > Des recherches guidées
- > Des études de cas
- > Des mises en situation professionnelle
- > Des jeux de rôle
- > Des retours d'expériences
- > Des travaux collaboratifs
- > Des apports théoriques

Outils et moyens techniques

- > Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- > Plateau technique
- > Plateforme LMS (e-learning)
- > Centre de ressources

Moyens humains

- > Formateurs d'Enseignements Professionnels (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

- > Émargement par demi-journée
- > Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation :

- > QCM
- > Observation en situation de travail
- > Test écrit
- > Jeu de rôle

Évaluation sommative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- > Présentation d'un dossier
- > Test écrit
- > Entretien avec le jury
- > Étude de cas, réalisation pratique

En cas de succès aux évaluations sommatives, l'apprenant acquiert le Certificat de Qualification Professionnelle INSTALLATEUR - MAINTENEUR DE POMPE À CHALEUR délivré par les Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics.

SANCTION

Attestation de formation